

Laval, le 23 avril 2018

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les lots 3 111 050, 3 111 051 et
1 355 745 sur la Montée Masson à Laval

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 22 mars dernier, concernant l'objet
précité

Veillez noter que des documents en lien avec le lot 3 111 050 ont été déjà diffusés en
ligne, le 4 juin 2015. Vous pouvez accéder aux documents à l'adresse suivante :

http://www.demandesinfos.mddelcc.gouv.qc.ca/dossiers/demandes_regionales/1389_fiche.pdf

Deux documents ont été ajoutés depuis cette date. Ce sont :

1. Rapport d'inspection du 13 novembre 2013, 8 pages
2. Note au dossier du 3 mars 2014, 1 page

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu
des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez
demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.
Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi
qu'une copie des articles précités de la Loi.

Après vérification, nous vous confirmons que le ministère du Développement durable, de
l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun
document concernant les autres numéros de lots.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (12 pages)

1 Identification

Date de l'inspection : 2013-11-13	Heure d'arrivée : 11 h 30	Heure de départ : 12 h 00
Inspecteur : Hélène Frigon	Accompagné de :	

N° intervention : 300848175	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-13-01-0174503	N° du rapport d'inspection : 401094698
N° demande : 200384964	Type de demande : Plainte à car. environnemental

But de l'inspection : I-PL / Laval / Location de remorques Loue-Van inc.
Suivi de la plainte pour vérifier et confirmer le contenu de certains barils présents dans la remorque concernée sur le lot 3 111 050 à Laval.

Lieu inspecté

Nom du lieu : Location de remorques Loue-Van inc. (lot 3 111 050)	
Nom usuel du lieu : Loue-Van	
N° du lieu : X2145237	Type de lieu : commerce
Localisation du lieu inspecté : 1400, montée Masson, Succ. Saint-Martin CP1562, Laval (Québec) H7E 4P2	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,640820951700;-73,639976749400	

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Location de remorques Loue-Van inc.		C.P. 1562 Succursale St-Martin Laval (Québec) H7V 3P8	Y2106482

Conditions météo

Personnes rencontrées SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
M. Éric Pelletier	président	450-973-2996 ou : 53-54
M 53-54	Employé de soutien	

Mode d'identification

But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification : <input type="checkbox"/> verbale <input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : président

Plainte SO

Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
--

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 15	Nombre de photos annexées au rapport : 11
---	---

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Marie Hélène Frigon avec un appareil photo de type canon power-shot A-550. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M : Rég-13/frihe01/7610-13-01-01745/2013-11-13

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte		Photo aérienne pour localiser les lieux
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Lors de la première inspection dans ce dossier, il n'était pas possible de voir tous les barils dans la remorque concernée. Les barils du fond ont été placés de façon à ce qu'ils soient accessibles et vérifiables.

3 Description de l'inspection

Effectivement les barils présents dans la remorque étaient vérifiables lors de cette inspection (voir toutes les photos). Plusieurs étiquettes sur les barils ont été prises en photo et certaines photos n'étaient pas du tout visibles à cause du flash.

Barils présents dans la remorque : total de 26 barils

- 14 barils de métal étiquetés glucose liquide
- 6 barils de métal étiquetés maltitol (sucre)
- 2 barils de plastique étiquetés shampoo
- 1 baril de métal étiqueté Émulsion
- 1 baril de métal étiqueté polyglycol
- 1 baril de carton étiqueté Mérinol (sucre)
- 1 baril de métal étiqueté citronella oil.

Lors de la première inspection il y avait la présence d'un sac de plastique contenant un liquide transparent (du glucose selon le président), car une personne aurait volé le baril. Ce sac a été mis dans un contenant de plastique pour s'assurer qu'il n'y ait pas de déversement (photo 3). Tous les barils sont de la matière neuve puisque tous les barils avaient leur scellé original (exemple photo 6 et 11). L'un des barils avait le dessus rouillé, mais possédait aussi son scellé (photo 11). Dans le plafond de la remorque, il y avait 2 trous et l'eau dégouttait sur ce baril en particulier (photos 4 et 5).

Le président dit connaître une personne qui pourrait en avoir besoin de ces produits qui sont normalement utilisé dans le domaine alimentaire, si non il a déjà fait des démarches auprès de RPM Environnement pour les disposer. Il va me donner une copie de facture lorsque ceux-ci seront disposés.

Les barils sont étiquetés, scellés et dans une remorque à l'abri des intempéries. L'entreposage est conforme.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

2013-12-11 : Je communique avec le président. Il m'avoue qu'il n'a pas eu le temps de s'occuper de ce dossier, car il est vraiment débordé jusqu'au congé des Fêtes. Il me dit qu'il va s'en occuper dès son retour, car ce sera une période tranquille pour lui. Il l'a mis à son agenda de retour.

Étant donné que le terrain d'entreposage des remorques est isolé et sombre le soir, il m'informe que la remorque pleine de barils a été cadenassée et une autre remorque a été placée juste devant la porte d'accès de façon à ce que personne ne puisse avoir accès au cadenas. Il est absolument nécessaire de déplacer l'autre remorque pour débarrer le cadenas et ouvrir les portes de la remorque concernée.

5 Conclusion

L'entreposage des barils scellés de matières premières alimentaires est conforme.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations

J'ai informé le président qu'il était acceptable qu'il s'occupe de la disposition des barils après les fêtes étant donné que l'entreposage est conforme.

Rédigé par : Marie Hélène Frigon

Date de rédaction : 2013-12-11

Signature :

M. Frigon

7 Vérification du rapport d'inspection	
Approuvé par : Salwa Znagui	Fonction : coordonnatrice par intérim
Signature : 	Date : 2013-12-12
Commentaires :	Continuer le suivi en demandant les factures de dépenses le cas échéant.

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : IMG_5108.jpg

Description :

Vu de l'ensemble des barils présents dans la remorque.

Les barils de métal du fond sont maintenant accessibles.



Photo no : 2

Fichier : IMG_5107.jpg

Description :

Vu des barils du fond.

14 barils bleus de glucose liquide.

6 barils de maltitol (sucre)

2 barils de plastique étiquetés shampoo.

1 baril de métal étiqueté Émulsion

1 baril de métal étiqueté polyglycol

1 baril de carton étiqueté Mérinol (sucre)

1 baril de métal étiqueté citronella oil.



Photo no : 3

Fichier : IMG_5104.jpg

Description :

Le sac qui contient du glucose liquide a été mis dans un contenant en plastique pour éviter un déversement potentiel dans la remorque.



Annexe - Photos

Photo no : 4

Fichier : IMG_5099.jpg

Description :

Présence de 2 trous dans le toit de la remorque.

La remorque doit être vidée de son contenu pour être expédiée au recyclage.

L'eau de pluie s'est infiltrée et a coulé sur le couvercle du baril de la photo 5, ce qui explique pourquoi le couvercle du baril est rouillé, malgré qu'il .



Photo no : 5

Fichier : IMG_5100.jpg

Description :

Dessus du baril rouillé par l'écoulement de l'eau de pluie par le plafond de la remorque endommagé juste au-dessus.

Malgré qu'il est rouillé, le couvercle a son sellé de plastique original.



Photo no : 6

Fichier : IMG_5098.jpg

Description :

Scellé original sur le couvercle du baril.

Le scellé doit être brisé pour ouvrir le baril pour la première fois.

Donc il s'agit de baril qui n'a jamais été ouvert.



Annexe - Photos

Photo no : 7

Fichier : IMG_5085.jpg

Description :

Étiquette sur un des barils en métal.
Il s'agit d'un sirop de maltitol (sucre)

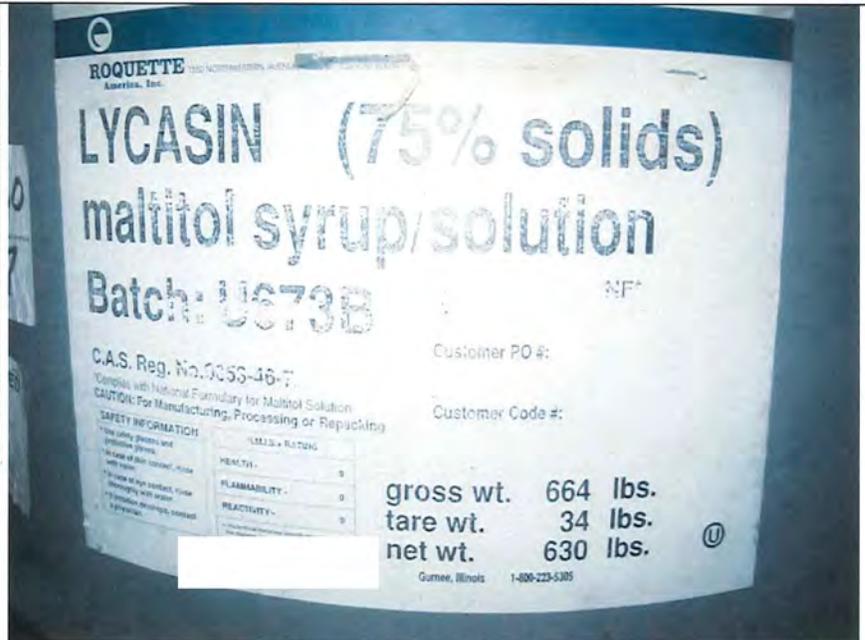


Photo no : 8

Fichier : IMG_5102.jpg

Description :

Étiquette sur le baril de métal non ouvert.

Il est indiqué émulsion USP

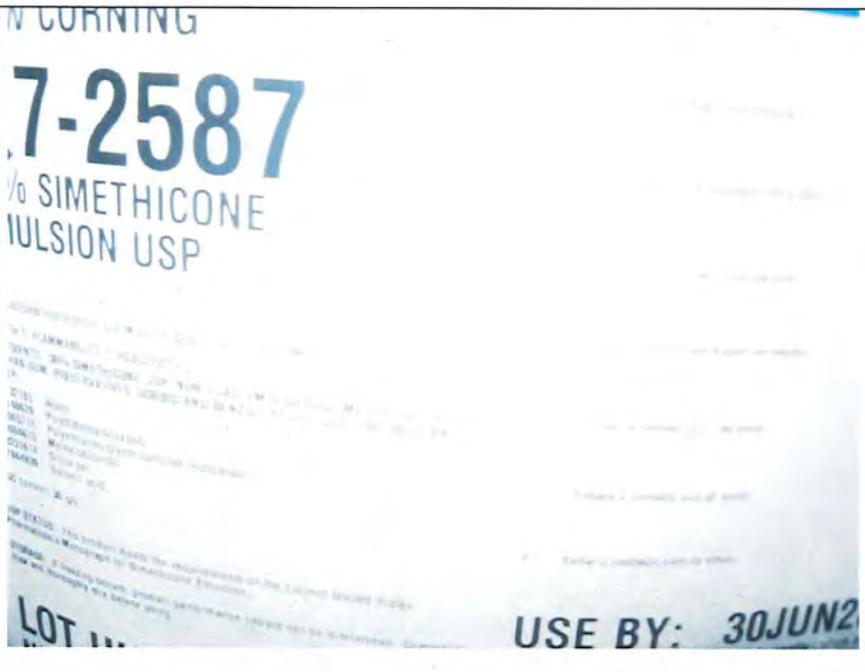
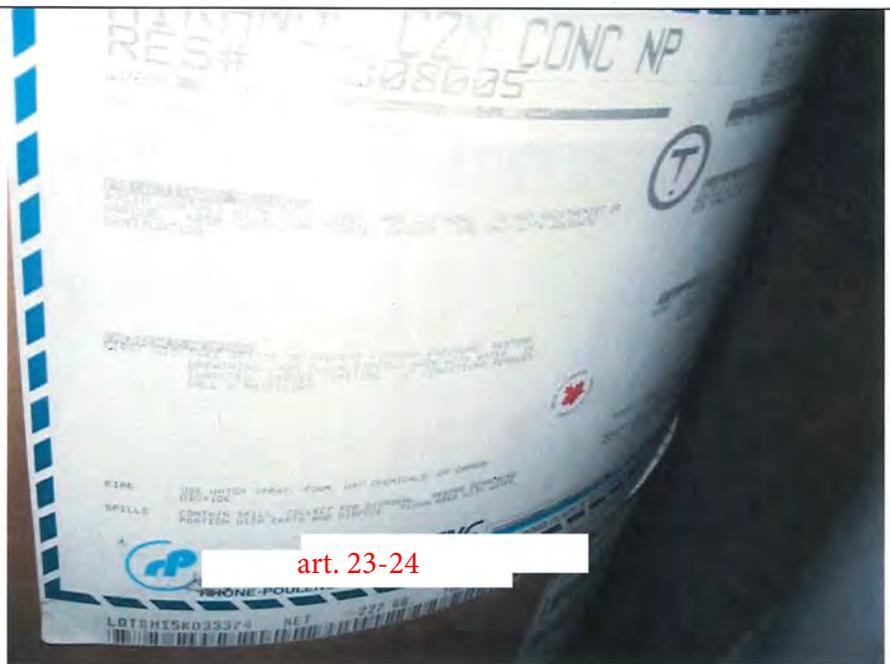


Photo no : 9

Fichier : IMG_5103.jpg

Description :

Étiquette pas très lisible sur la photo, il s'agit Mérinol.



Annexe - Photos

Photo no : 10

Fichier : IMG_5106.jpg

Description :

Autre étiquette sur un baril de métal noir contenant du polyglycol.



Photo no : 11

Fichier : IMG_5101.jpg

Description :

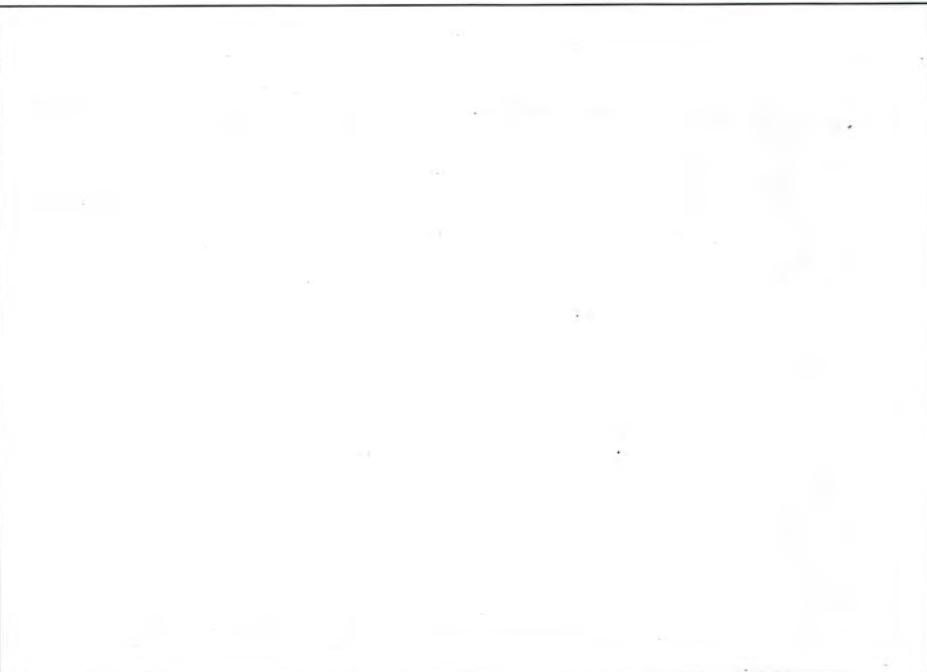
Scellé sur le bouchon du baril. Celui-ci n'a jamais été ouvert.



Photo no : 12

Fichier : IMG_.jpg

Description :



NOTE AU DOSSIER / CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

OBJET : Suivi du dossier.

DATE : 2014-03-03

INTERLOCUTEURS : M. Eric Pelletier 450-973-2996 #101

NO. DOSSIER : 7610-13-01-0174503

COMMENTAIRES :

M. Pelletier m'informe que les barils de différents sucres liquides seront acheminés chez **art. 23-24** dès que la remorque sera sortie de la neige.

- Actuellement l'entreposage de ces barils est conforme et personne ne peut y avoir accès.
- Suivi au printemps.
- Dès que les barils seront disposés, M. Pelletier va me transmettre les documents d'expédition.

M. Higon

Signature

